



Réf. Farde e-Assemblées : 2270959

N° OJ : 35

Projet d'Arrêté - Conseil du 23/09/2019

Objet : Blurbs Asbl.- Subside : 1.500 EUR.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale;

Vu les sommes prévues à l'article 10491/33202 du budget ordinaire de 2019;

Considérant que l' ASBL BLURBS demande un subside pour un soutien à l'organisation de Brussels Talks, un cycle d'entretiens interactifs sur les grands thèmes urbains de la question bruxelloise, avec des penseurs, architectes, urbanistes, sociologues, historiens, philosophes, économistes, politiques, artistes. Ces entretiens ont lieu tous les premiers mercredis du mois à la Bellone ou dans d'autres lieux.

Considérant que l'association a pour but l'organisation d'événements culturels ainsi que la diffusion et la promotion des activités artistiques suivantes : urbanisme, architecture, littérature, musique, vidéo, arts graphiques, arts plastiques, cinéma, télévision, danse, théâtre, photographie, arts numériques.

Considérant que le projet vise une interaction entre les citoyens et des spécialistes/experts/décideurs pour une meilleure compréhension des enjeux.

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

ARRETE :

Article 1er.- Un subside de 1.500,00 EUR est octroyé au profit de l'ASBL BLURBS;

Article 2.- Ce montant sera engagé à l'article 10491/33202 du budget ordinaire de 2019.

Annexes :